

Conseil Municipal 18 juin 2018



Compte administratif 2017

Délibération n°5303

1

- **Compte administratif par nature**

Evolution des périmètres

- **Métropole**

Prise en compte des transferts des compétences d'intérêt métropolitain des équipements culturels et sportifs, des ouvrages d'art

- **CCAS**

Transfert de la compétence animation sociale territoriale à la Ville

→ Baisse de la subvention du CCAS pour 4,7 M€



Des recettes de fonctionnement en baisse

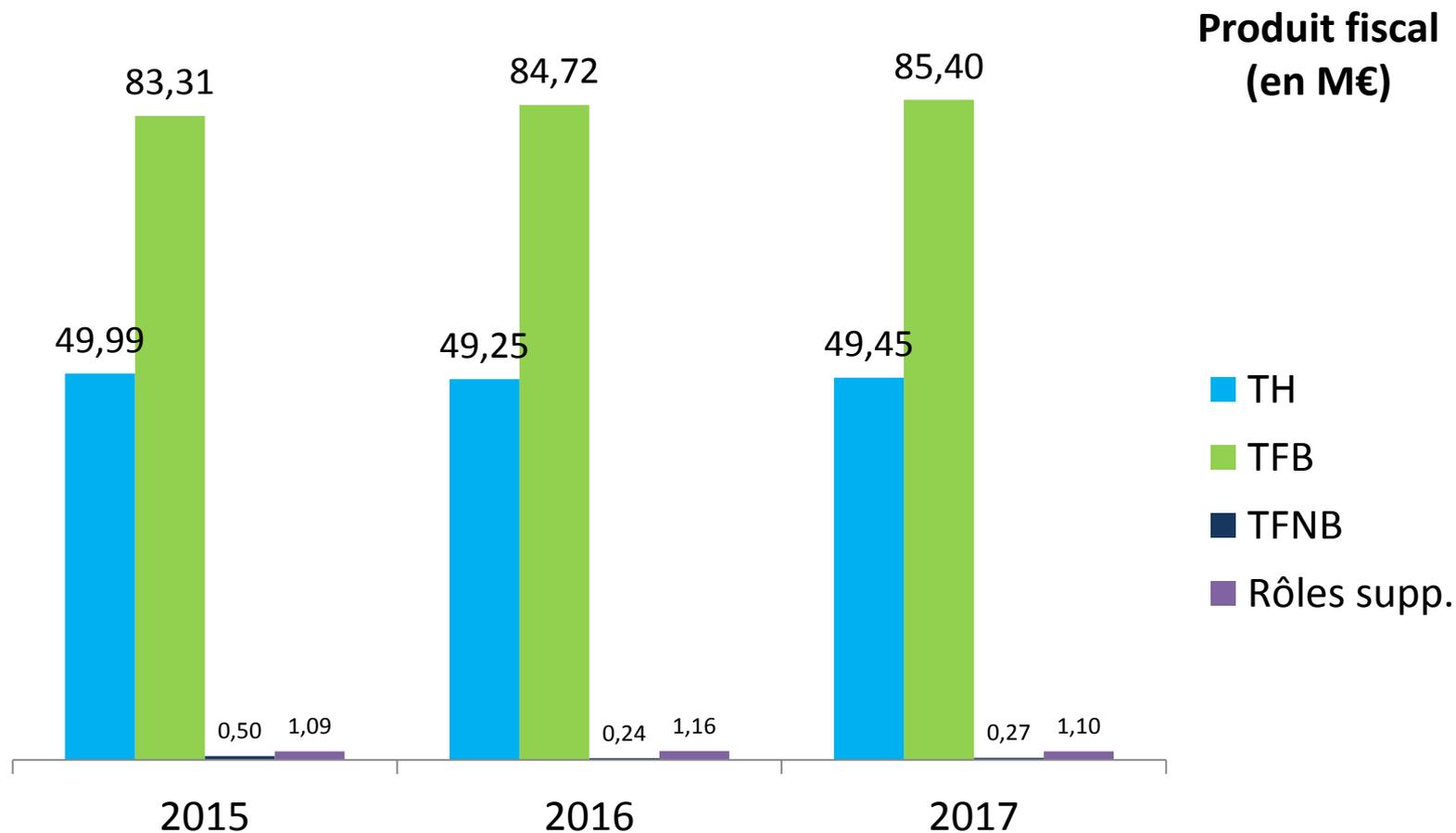
**La baisse des dotations n'est
pas compensée par l'évolution
du produit fiscal**

Baisse des dotations de l'Etat



- Depuis 2012, la Ville a perdu 18 M€ d'euros de dotations de l'Etat
- Pour 2017 = - 2,72 M€, la baisse est diminuée de la moitié, dans le même temps la Ville doit financer l'augmentation du point d'indice et la mise en place de la réforme « Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations »

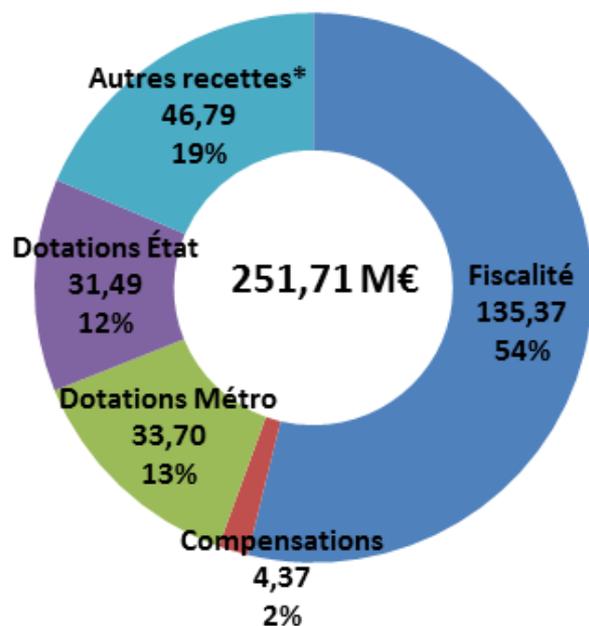
Une fiscalité stable



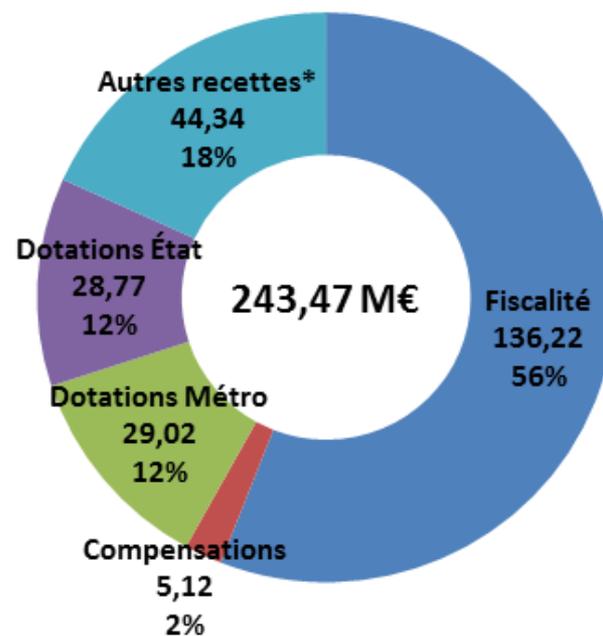
Un produit fiscal en légère augmentation du fait de l'évolution des bases et la mise en place de la majoration de 20% de la TH sur les résidences secondaires et de la fin de l'exonération de la TFB sur les constructions neuves

Les recettes de gestion courante

2016



2017



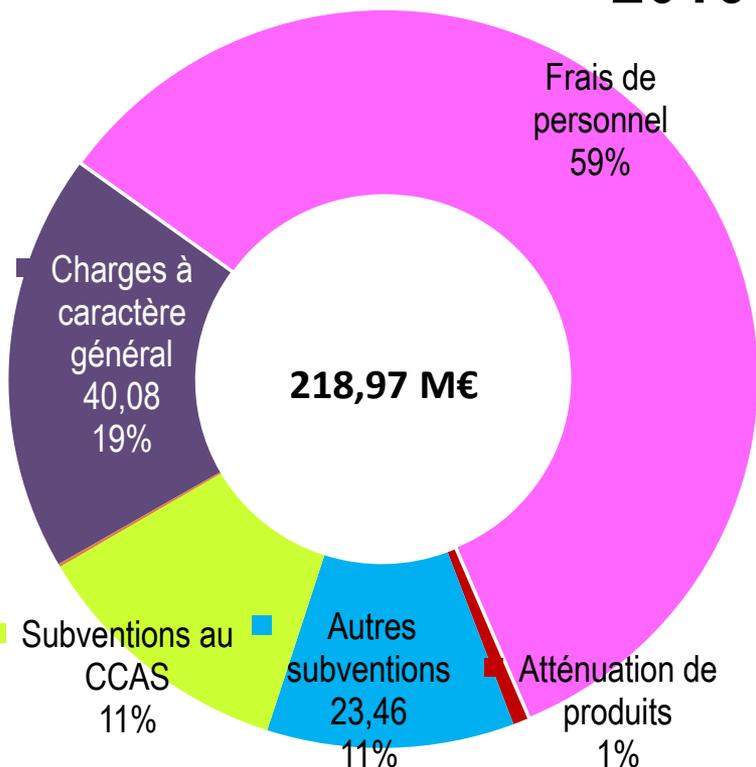
La baisse des autres recettes et dotations de la Métropole est notamment liée à des changements de périmètre.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

L'impact du PPCR et de l'augmentation du point d'indice ont été absorbés par la maîtrise des dépenses dans le cadre du plan de sauvegarde et de refondation des services publics locaux

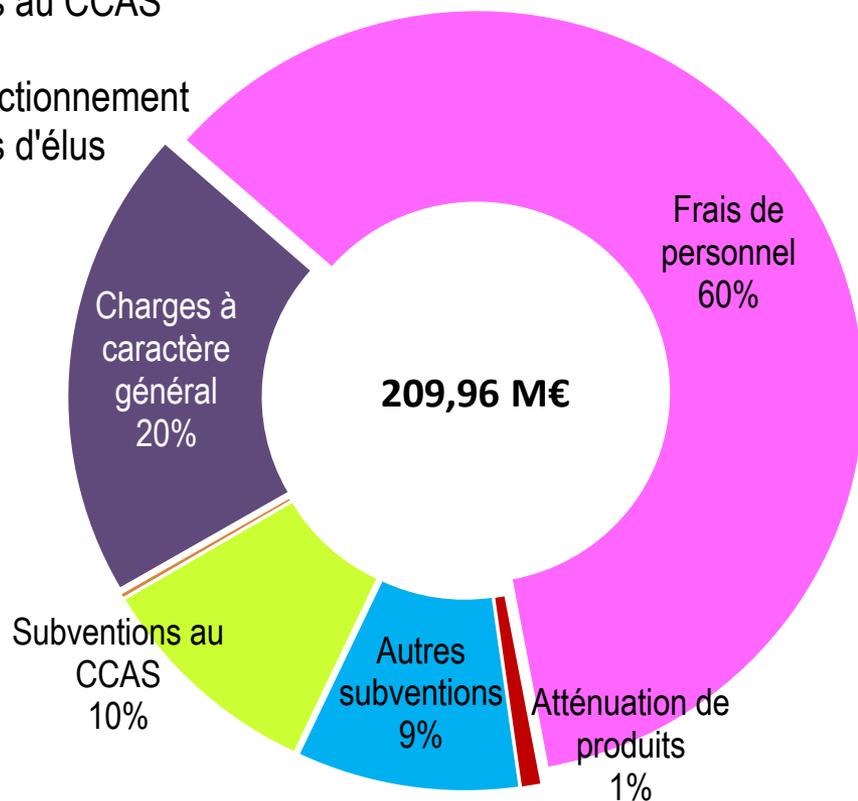
Les dépenses de gestion courante

2016

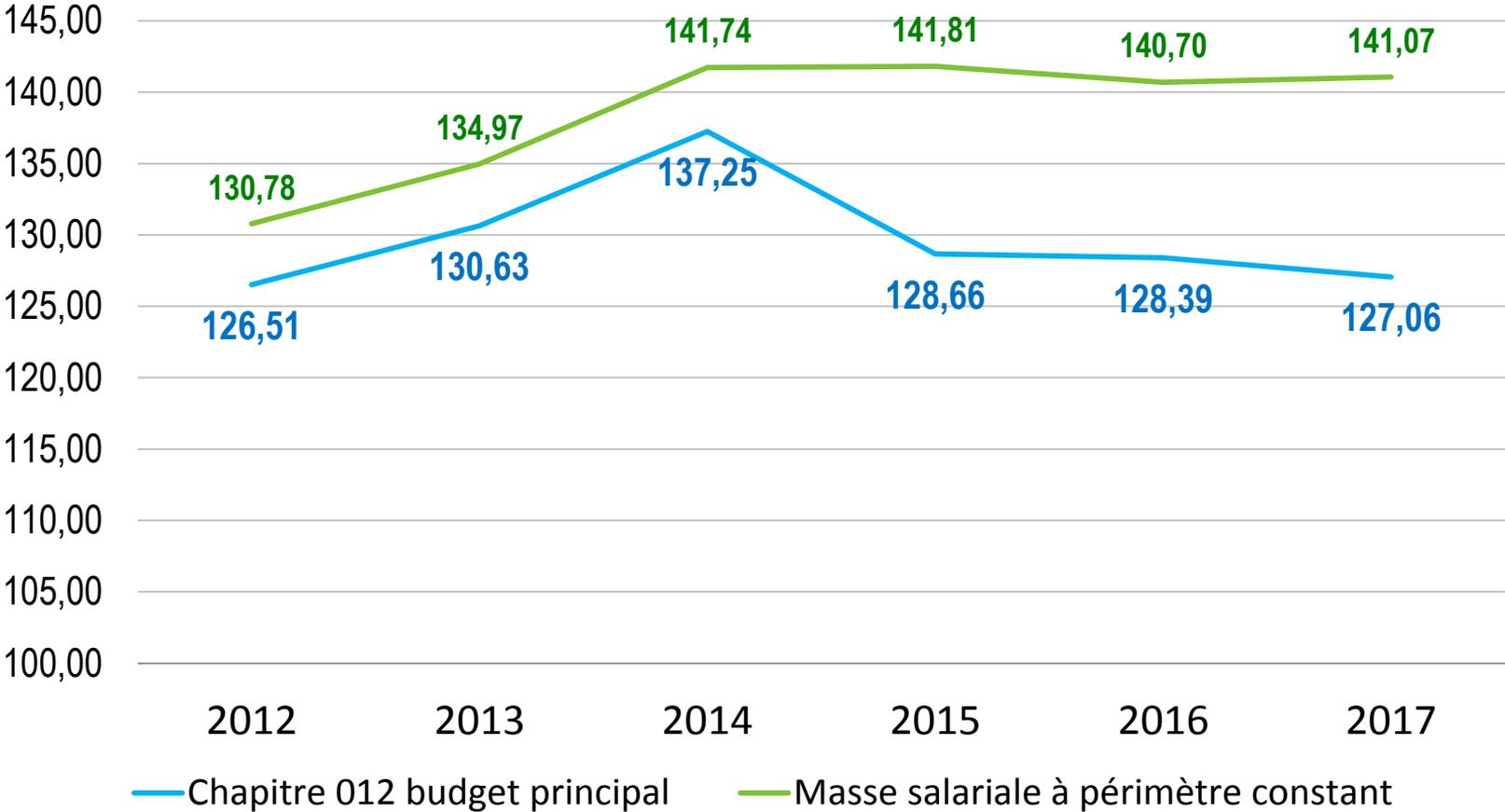


- Charges à caractère général
- Frais de personnel
- Atténuation de produits
- Autres subventions
- Subventions au CCAS
- Frais de fonctionnement des groupes d'élus

2017

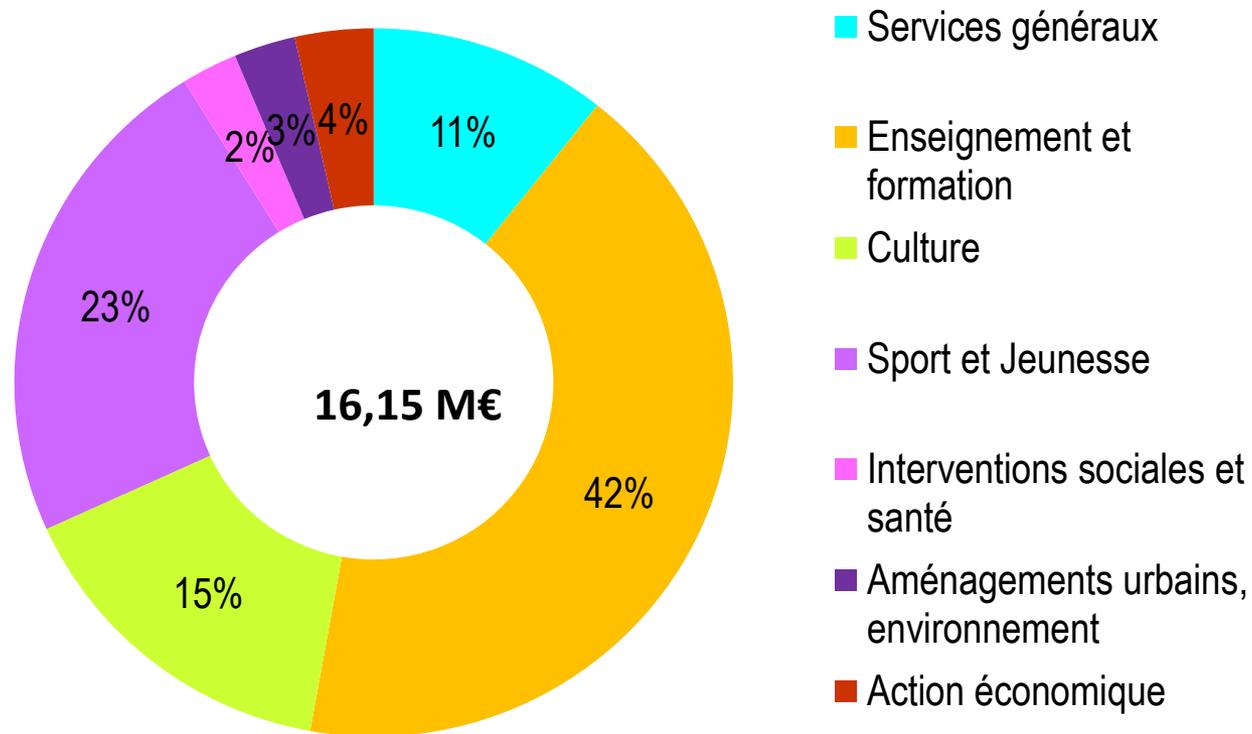


Une masse salariale stable à périmètre constant



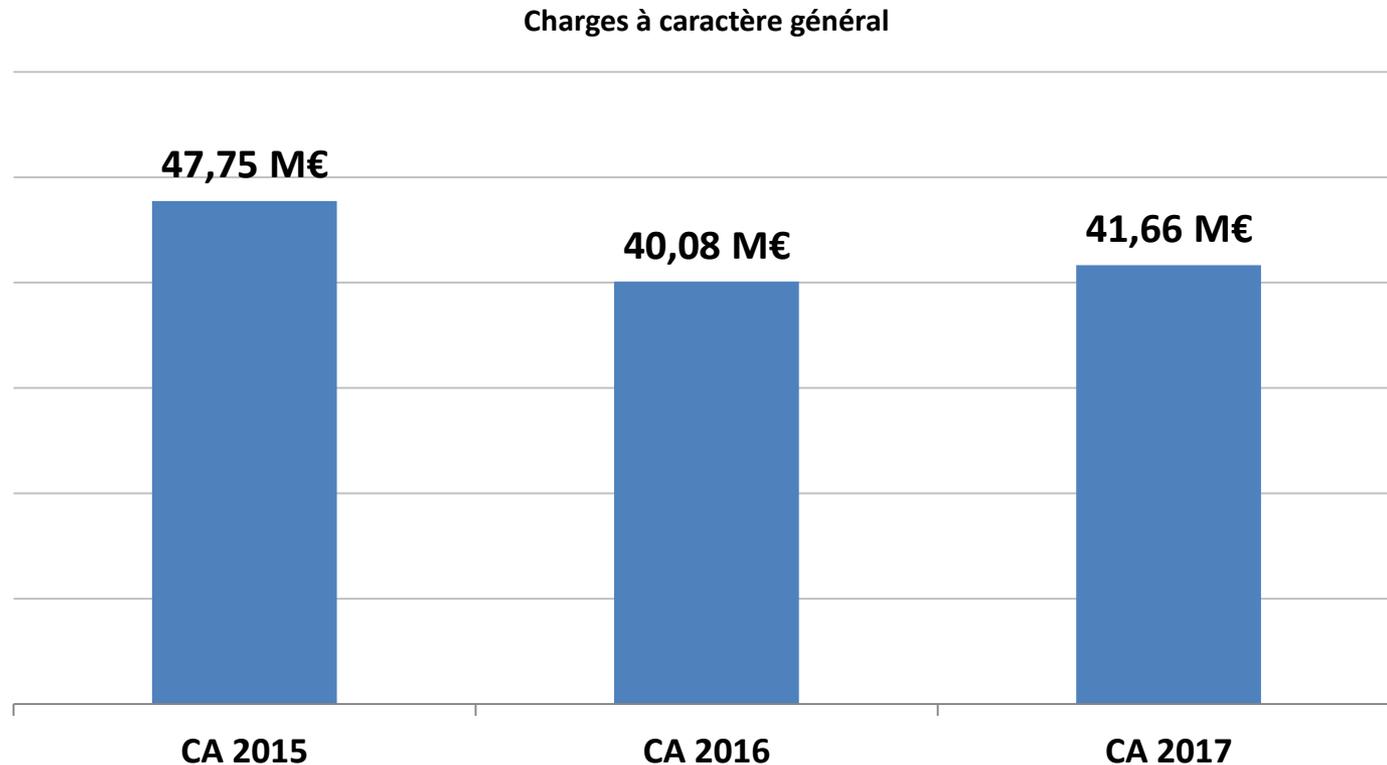
- -1,7 M€ liés au plan de sauvegarde
- +2,5 M€ de dépenses supplémentaires (PPCR, point d'indice)

Subventions aux associations et structures de droit privé



Les subventions baissent de 0,53 M€ par rapport à 2016, essentiellement du fait du transfert du centre national chorégraphique de Grenoble à la Métropole et de la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de refondation

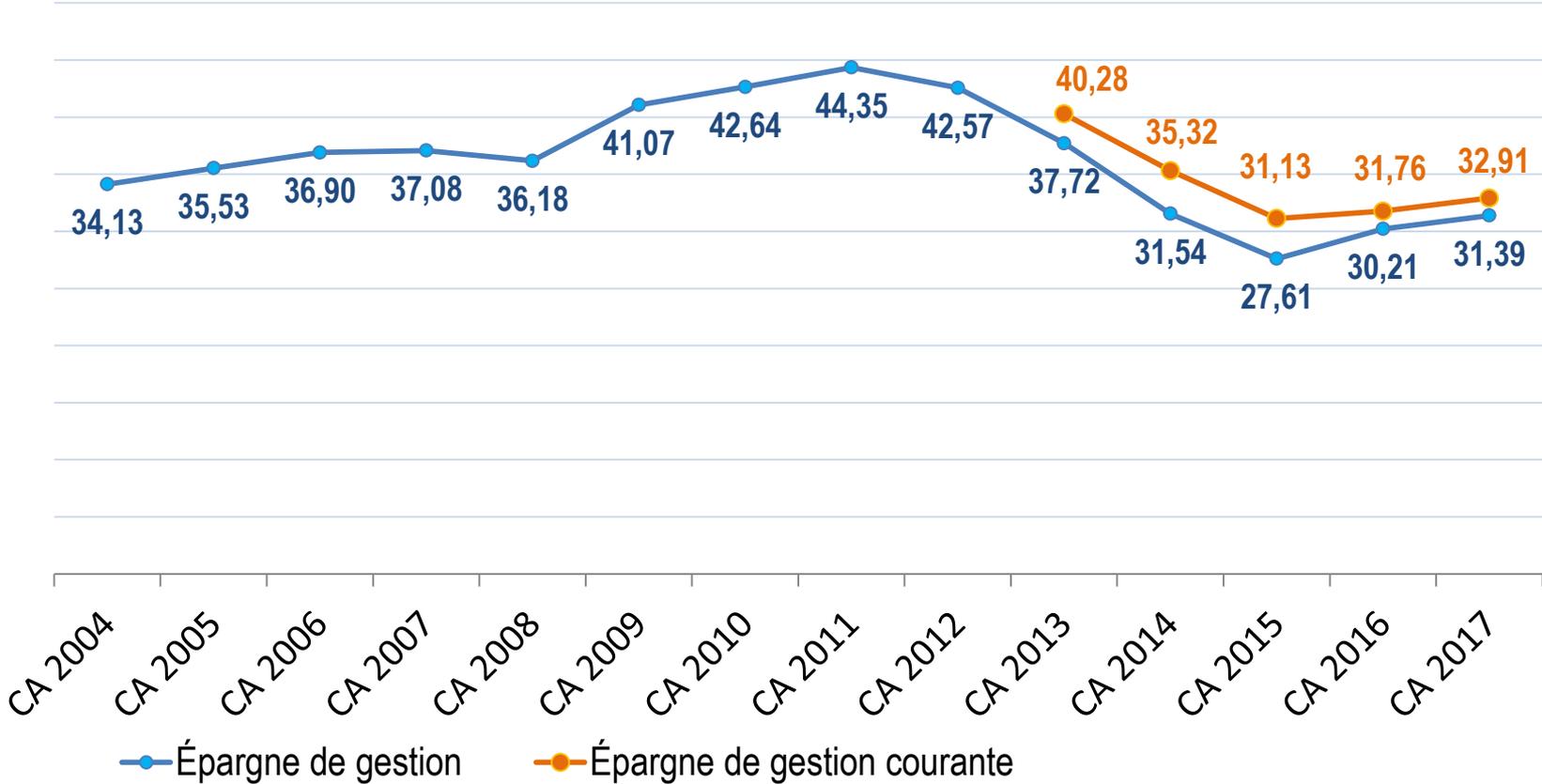
Charges à caractère général – *une augmentation contenue*



- Rééquilibrage des dépenses liées aux fluides (4 trimestres en 2017 contre 3 en 2016 pour 1,27 M€), rigueur climatique et des tarifs d'électricité (+0,78 M€),
- Réquisition de gymnases par arrêté préfectoral -> a engendré des frais de gardiennage et nettoyage des locaux (+0,62 M€),
- Poursuite des économies dans le cadre du plan de sauvegarde et refondation (-1,1 M€)

Épargne de gestion (M€)

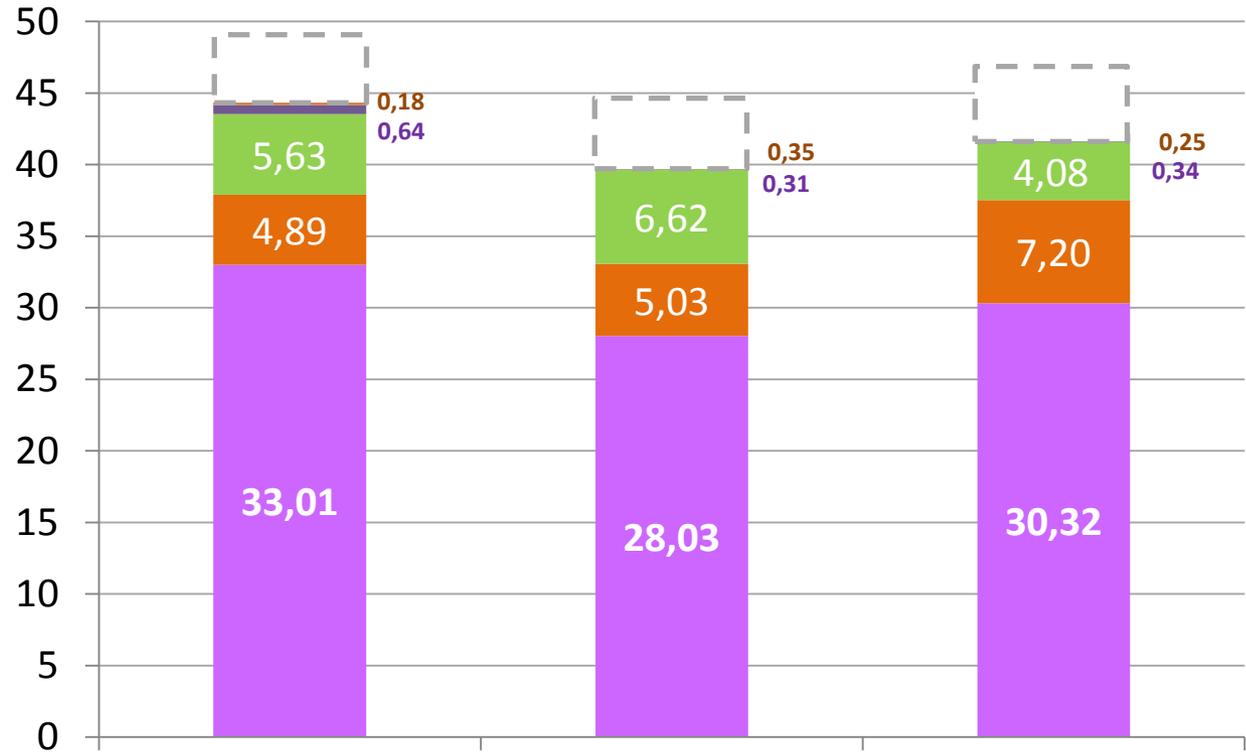
(Avec retraitement des rattachements 2015 et 2016)



Malgré la baisse des dotations de l'Etat, les efforts faits sur la gestion ont permis d'enrayer la baisse constatée des épargnes depuis 2011.

Un niveau d'investissement soutenu

(Hors opérations financières, en M€)



CA 2015 CA 2016 CA 2017
Pour mémoire, transfert investissement à la Métropole = 10,53 M€

- Opérations d'équipement
- Subventions d'équipement
- Avances dont versées aux SEM
- Divers : TIR, AC inv, (TAm remboursée)
- Opérations pour comptes de tiers

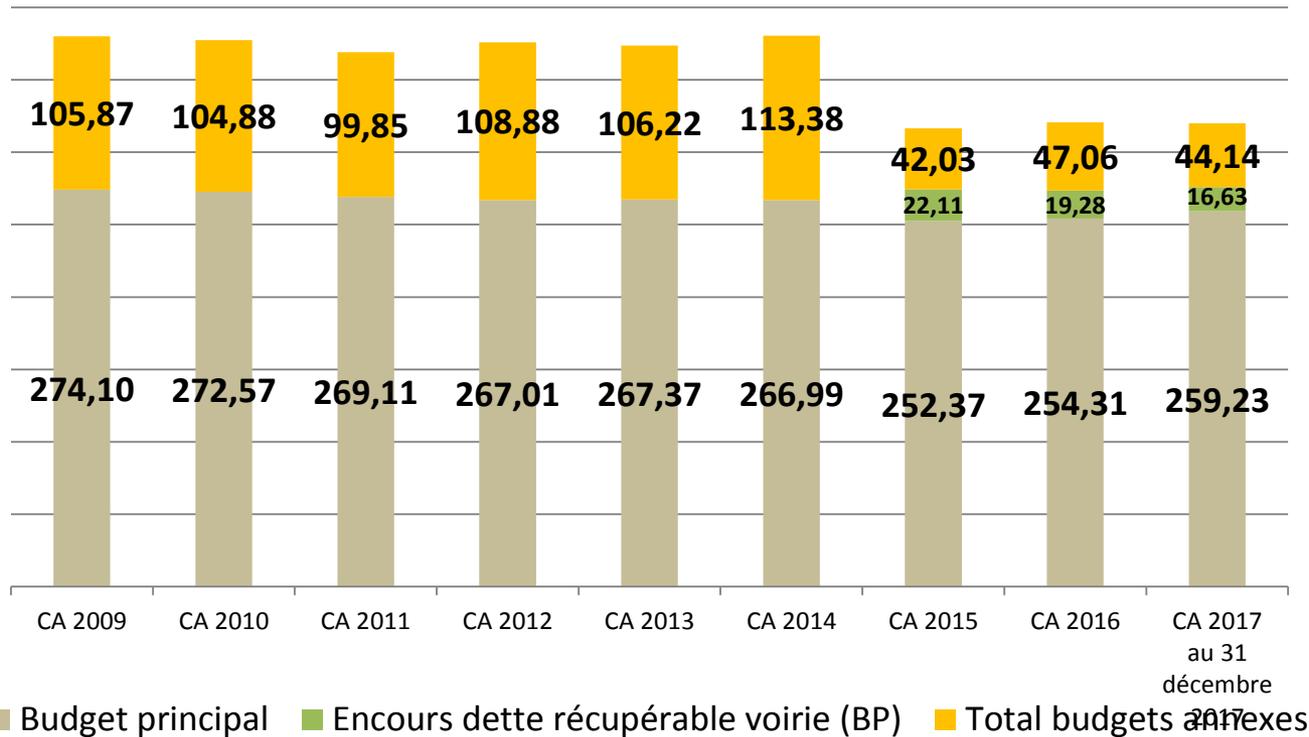
Les investissements 2017

	CA 2017
Plan écoles et entretien	12,19 M€
<i>dont livraison de l'école Simone LAGRANGE</i>	5,79 M€
<i>poursuite des travaux d'extension du restaurant scolaire Léon JOUHAUX</i>	1,25 M€
Autre : pôle gare, protection crues...	6,09 M€
<i>dont pôle échange gare</i>	2,42 M€
<i>dont opérations CAMPUS</i>	1,62 M€
Sport : maintenance des équipements, accessibilité des bâtiments sportifs...	2,49 M€
<i>dont travaux de réhabilitation de la piscine Jean BRON</i>	0,89 M€
<i>dont construction du gymnase Jean-Philippe MOTTE</i>	0,45 M€
Locaux administratifs : maintenance, sécurité, conditions de travail	3,08 M€
Politique ville, PNRU	1,09 M€
Opérations d'aménagement	6,10 M€
<i>dont ZAC</i>	5,53 M€
Aménagements de quartier	2,19 M€
<i>dont fonds de concours Cœur de Ville/Cœur de Métropole</i>	0,92 M€
Matériel et équipement des services	3,60 M€
Aide aux bailleurs et copropriétés	1,77 M€
Culture : locaux, patrimoines, outils	1,49 M€
Nature en ville	0,92 M€
Economie - tourisme	0,55 M€
Patrimoine	0,41 M€
Locaux associatifs	0,32 M€
Stationnement : aménagement, équipement	0,12 M€
Total général (hors TIR)	42,43 M€



Dettes

Encours de la dette (M€)



Encours de dette, dette récupérable comprise :

- Pour le budget principal = +0,83 % / +2,3 M€
- Pour les budgets annexes = -6,2% / -2,9 M€
- Pour l'ensemble des budgets = -0,2 % / -0,6 M€

Années	Capacité de désendettement
2011	7,55
2012	7,80
2013	8,95
2014	10,60
2015	11,85
2016	10,67
2017	10,28